**AVIS PUBLIC**

# EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

En conformité avec le 2e alinéa de l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C‑19), le rôle de perception des impôts fonciers et des taxes du Gouvernement régional d'Eeyou lstchee Baie-James – Localité de Villebois sera complété et déposé au bureau de la soussignée au siège social du Gouvernement régional d'Eeyou lstchee Baie-James, localité de Villebois où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau selon la date suivante et sur rendez-vous :

Localité de Villebois

7 février 2024

Avis est en outre donné qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

**DONNÉ À VILLEBOIS, ce 7e jour de février 2024.**

Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, secrétaire-trésorière, résidant à Villebois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé relatif à l'envoi des comptes de taxes en le publiant sur le site Internet du Gouvernement régional d'Eeyou lstchee Baie-James – Localité de Villebois à l'adresse https://www.villebois.qc.ca et en affichant une copie au bureau principal du Gouvernement régional d'Eeyou lstchee Baie-James – Localité de Villebois, à Villebois.

**En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7e jour de février 2024.**

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_